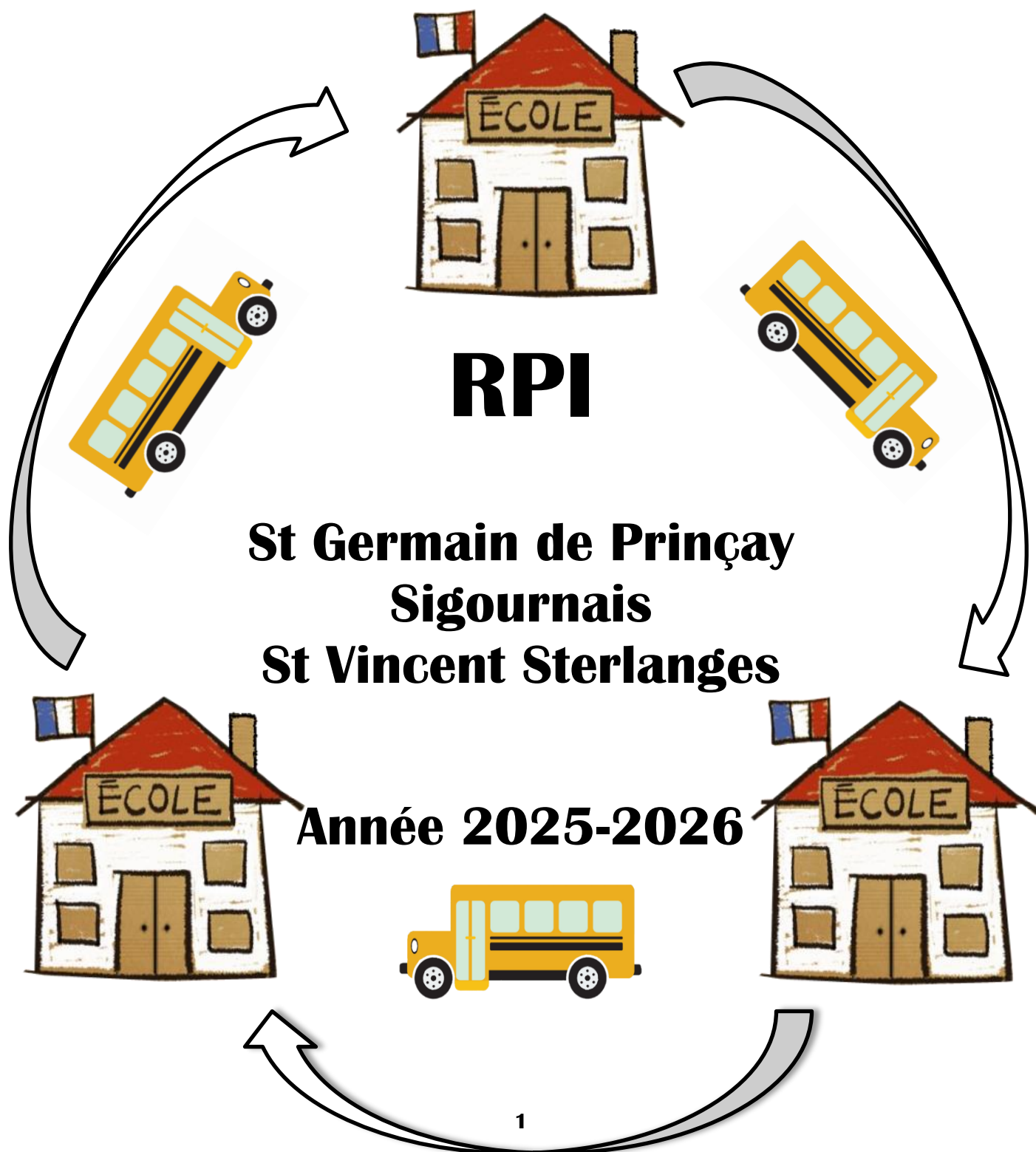


Ecole Publique

Livret d'accueil



Les écoles

L'école publique de votre commune fait partie d'un regroupement d'écoles nommé RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Selon son niveau, votre enfant sera scolarisé dans l'une des trois structures

École maternelle de St Germain de Prinçay

3 Rue de la Charronnerie - 85110 St Germain de Prinçay



02.51.40.45.98



ce.0850514x@ac-nantes.fr

Cette école comporte trois niveaux : la Toute Petite Section (à partir de 2 ans et demi et sous réserve de la possibilité d'accueil), la Petite Section et la Moyenne Section. Elle est dirigée par Pauline BARROUILLET et accompagnée par Mélanie en qualité d'ATSEM.

(Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant le début des cours)

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9H00-12H00 – 13H40-16H40



École de Sigournais

5 Rue de la Gare - 85110 Sigournais



02.51.40.46.64



ce.0850585z@ac-nantes.fr

Cette école comporte trois niveaux : GS - CP - CE1. Elle est dirigée par Marie JOGUET et accompagnée par Tiphaine en qualité d'ATSEM.

(Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant le début des cours)

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9H00-12H00 – 13H30-16H30



École de St Vincent Sterlanges

29 rue du Puits - 85110 St Vincent Sterlanges



02.51.40.21.26

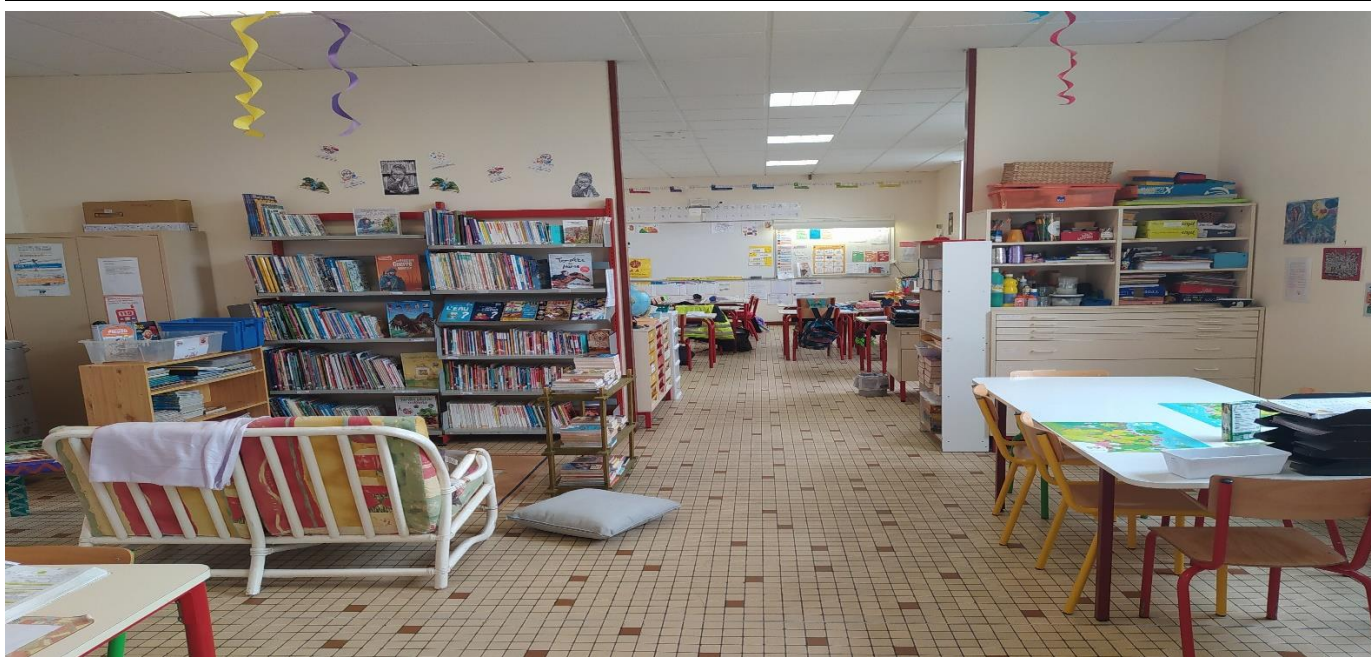


ce.0850578s@ac-nantes.fr

Cette école comporte trois niveaux : CE2 - CM1 - CM2. Elle est dirigée par Laëtitia BARON et accompagnée par Marie – Service Civique

(Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant le début des cours)

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9H00-12H15 – 13H45-16H30



Les transports scolaires

Pour se rendre dans son école, votre enfant pourra bénéficier du transport scolaire mis en place par le Conseil Régional des Pays de la Loire. Pour tout renseignement et pour votre inscription vous pourrez vous connecter sur le site <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Pour ce transport, des accompagnateurs sont présents dans chaque car afin d'assurer la sécurité des élèves. Le départ et le retour se font depuis l'école de votre commune.

Voici ci-dessous le tableau des horaires de départ des bus de ramassage RPI :

	Départ le Matin	Départ le Soir
St Germain de Prinçay	8H45	16H40
Sigournais	8H35	16H30
St Vincent Sterlanges	8H35	16H30

L'amicale laïque des 3S

Le RPI dispose d'une amicale laïque unique pour les 3 écoles « L'amicale laïque des 3S ». Cette association organise des événements festifs et conviviaux entre les 3 écoles : fête de Noël et fête de fin d'année. Elle organise aussi des actions afin de récolter des fonds pour financer les projets des différentes écoles. Nous vous invitons vivement à en devenir membre.



Les services municipaux

Les accueils périscolaires :

À St Germain de Prinçay :



**Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi :**

7H00 - 9H00 / 16H30 - 19H00

Le mercredi et les vacances :

9H00 - 17H00

(Possibilité d'accueil
périscolaire) :

7H00 - 9H00 / 17H00 - 19H00

 37 bis rue Louis Marchegay 85110 Saint
Germain de Prinçay

 02 51 40 42 20

 ptitsmoussesstgermain@orange.fr

 Page Facebook Familles Rurales



À Sigournais :

4 Rue du Donjon

 02.51.40.49.32



ptitsmoussesstgermain@orange.fr

Dirigé par « Famille rurale de Saint Germain de Prinçay et Sigournais »

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 6H45 - 9H00 / 16H45-19H15

Mercredi et les vacances : 7H00 – 19H00 à la périscolaire de Saint
Germain de Prinçay.



À St Vincent Sterlanges :

31 Rue du Puits



06.21.93.89.00



periscolaire.lesartistes.85110@gmail.com

Dirigé par l'association « Les Artistes »

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7H00 - 9H00 / 16H30 - 19H00

Mercredi et les vacances : 7H00 – 19H00 à la périscolaire de Saint Germain de Prinçay.

Les cantines :

À St Germain de Prinçay :

37 Bis Rue Louis Marchegay



02.51.40.42.65



restaurantscolaire@stgermaindeprincay.fr

Il s'agit d'une cantine municipale située à l'extérieur de l'école. Les élèves s'y rendent à pied, accompagnés.

Pour tout renseignement ou inscription **Site Officiel Mairie**

<https://stgermaindeprincay.fr/vivre/enfance-et-jeunesse/restaurant-scolaire/>

À Sigournais :

Foyer Rural de Sigournais



02.51.40.49.32

Il s'agit d'une cantine municipale qui accueille les enfants au Foyer Rural de Sigournais, elle n'est donc pas située dans l'école. Les élèves s'y rendent à pied, accompagnés.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez la mairie au



02.51.40.44.56



mairie@sigournais.fr



À St Vincent Sterlanges :

17 Bis Rue Malvoisine



02.51.40.23.71

Il s'agit d'une cantine municipale située à l'extérieur de l'école. Les élèves s'y rendent à pied, accompagnés.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez la mairie au



02.51.40.21.71



accueil.mairie@sterlanges.fr

Site Officiel Mairie

https://www.sterlanges.fr/enf_jeunesse/restaurant-scolaire/

Informations pour une bonne rentrée en maternelle

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle et vous préparez sa première rentrée :

Vous devenez alors « parents d'élèves », c'est-à-dire partenaires privilégiés d'une première expérience d'éducation en milieu scolaire.

Pour préparer la rentrée :

La séparation :

Votre enfant va se séparer de vous. Surtout si c'est la première fois, il faut l'y préparer. Habituez-le à la séparation en le confiant pour quelques heures à la crèche ou en lui faisant faire de courts séjours dans la famille.

Parlez-lui de l'école :

Expliquez-lui pourquoi il doit aller à l'école et ce qu'il y fera (il y va pour apprendre, il fera des jeux, de la peinture, etc...). Expliquez-lui également qui il rencontrera (les copains, la maîtresse, l'ATSEM...).



Faites-lui découvrir l'école :

En venant visiter l'école, en nous rejoignant à la fête de l'école.

Organisation de la rentrée

Pour les élèves **qui ont moins de 3 ans dans l'année d'inscription**, c'est à dire ceux qui sont en **toute petite section**, le temps de scolarisation pourrait suivre une progression : accueil d'abord les matinées puis matinées et siestes certains jours.

L'école est obligatoire toute la journée **pour les élèves de petite section** depuis la rentrée 2019.

La mise en place de l'accueil de votre enfant et la préparation que nous faisons ensemble l'aident à construire une relation de confiance entre lui et les adultes de l'école. Cela lui permet de se sentir en sécurité et d'approprier l'espace, les objets, ainsi que les autres enfants autour de lui. Une fois que la séparation est enclenchée, il est impératif d'installer des rituels. Ainsi, il est important au moment de l'accueil d'accompagner votre enfant dans le rangement de ses affaires (cahier, manteau) puis de partager une activité et enfin de lui expliquer que vous devez partir et que vous le confiez à la maîtresse et à l'ATSEM. Le temps d'accueil ne doit pas dépasser les 20 minutes.

Ce qu'il faut prévoir

Un mode de garde :

Il est indispensable de prévoir un mode de garde pour votre enfant en cas de maladie. Le règlement des écoles maternelles n'accepte pas les enfants malades à l'école.



Une assurance :

L'assurance responsabilité civile et individuelle accident sont obligatoires. Prévoyez une attestation de votre assureur.

Les personnes habilitées à venir le chercher :

Vous avez obligation de venir chercher votre enfant, il ne pourra être confié à d'autres personnes qu'avec votre autorisation. Il est également important de nous informer par un mot dans le cahier de liaison les éventuels changements tels que la garderie ou le car. Nous sommes responsables de vos enfants et nous devons savoir à qui les confier.

Un cartable :

Il doit être assez grand pour contenir son cahier et prévoir également un sac plastique au nom de l'enfant pour transporter le cahier de vie ou le livre de bibliothèque et une tenue de rechange.

Le doudou, la sucette :

Le doudou est un lien avec la maison, il est un réconfort lors des chagrins. Les enfants de petite section le prennent lors de la sieste et éventuellement au cours des activités en cas de besoin. L'objectif à l'école maternelle est de prendre son indépendance face à son doudou et sa sucette mais ces derniers restent nécessaires dans certaines situations. Tous les enfants n'ont pas besoin de ces objets transitionnels, s'ils n'en n'ont pas besoin à la maison, il est inutile d'en prévoir un pour l'école.



Conseil pour le jour de la rentrée :

Dans la mesure du possible, essayez de :

- ✿ Accompagner vous-même votre enfant,
- ✿ Ne pas partir trop vite, partager une petite activité avec lui, lui dire quand vous partez et qui va venir le chercher,
- ✿ Ne pas montrer votre angoisse, même si l'enfant pleure,
- ✿ Le laisser venir avec un objet familier pour le rassurer (doudou).

Une seule « école » !

3 lieux d'enseignements au service de la réussite de tous les élèves !

- ✿ 3 rencontres annuelles
- ✿ Des évènements festifs communs (Noël, fête d'école)
- ✿ Une équipe pédagogique à l'écoute de vos enfants



PENSE-BÊTE

